
APPEL À COMMUNICATIONS SPÉCIFIQUE DE L'ATELIER

« L'AUTONOMIE DU POLITIQUE À L'ÉPREUVE DE L'ANALYSE DES CAPITALISMES »

1. ORGANISATION GÉNÉRALE

Comme exposé dans la présentation générale du colloque (*voir les informations détaillées sur le site [Recherche & Régulation](#)*), les organisateurs ont particulièrement souhaité soutenir des dynamiques de recherche collective sur des enjeux économiques émergents ou critiques, questionnant en retour les pratiques et les outils du chercheur en économie. Dans ce but, le comité scientifique a sélectionné une vingtaine de propositions d'ateliers – dont celui-ci.

Cet appel spécifique permet donc de soumettre une proposition de communication dans le cadre de cet atelier (*sinon, voir sur notre site pour soumettre une proposition en varia ou pour un autre atelier*).

Les propositions de communication seront examinées par les responsables d'atelier et par le comité scientifique selon le calendrier ci-dessous. Elles devront parvenir aux responsables d'atelier selon les modalités suivantes :

CALENDRIER ET CONTRAINTES FORMELLES.

ÉCHÉANCE	DATE LIMITE
Propositions de communication <i>500 mots environ +10 références bibliographiques maximum (langues de travail : français, anglais)</i>	1^{er} novembre 2014. <i>Réponse du comité scientifique : 15 décembre 2014.</i>
Communications dans leur format définitif (ateliers varia et spéciaux). <i>- 8 000 mots maximum environ, sauf cas particulier. - communications « état des savoirs » : 2 500 mots + 15 références bibliographiques maximum.</i>	30 avril 2015
Colloque : 10-12 juin 2015 (Paris)	

NATURE DES CONTRIBUTIONS. La nature des contributions que l'on peut proposer est libre, mais doit afficher un positionnement clair, d'ordre épistémologique ou théorique, conceptuel ou empirique, de type survey ou programmatique.

Seront aussi recevables des propositions de communication du type « état des savoirs » sur un domaine spécifique – méthode ou terrain.¹

Par ailleurs, des communications pourront être sélectionnées pour différents débouchés éditoriaux (revues à comité de lecture, ouvrages, actes) que les organisateurs préciseront avant le colloque.

2. RESPONSABLES DE L'ATELIER

- Bruno AMABLE (université Paris I, Institut universitaire de France, CEPREMAP)
- Stefano PALOMBARINI (Université Paris VIII, LED)

3. ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES DE L'ATELIER

La nécessité de « réformes structurelles » domine depuis des années le débat public européen. Les changements institutionnels préconisés – marché du travail, règles de la concurrence, système financier, système éducatif... - s'inspirent du modèle néolibéral, communément présenté comme plus efficace sur un plan économique.

La littérature sur les variétés de capitalismes s'est pendant longtemps opposée à ces indications normatives en soulignant que les sources de la compétitivité sont multiples, et davantage liées à la cohérence d'une structure institutionnelle qu'à son degré d'adaptation au modèle anglo-saxon.

¹ Attention, pour ce type de communication « état des savoirs », la communication finale devra respecter certaines contraintes formelles (*cf. tableau supra*).

Cependant, depuis quelques années, s'est développée une approche qui n'attribue pas à l'efficacité économique le rôle moteur de la dynamique institutionnelle (Amable 2003, Amable & Palombarini 2005, 2009, Amable, Guillaud & Palombarini 2012). Si elle reste proche de la littérature sur les variétés de capitalismes par l'affirmation de la viabilité de modèles différents d'organisation sociale, cette approche met l'accent sur la diversité des intérêts politiques qui fonde la dynamique institutionnelle, l'efficacité économique étant conçue comme le produit possible, mais non le but recherché, de compromis politiques spécifiques.

L'économie politique néoréaliste des institutions est ainsi en rupture avec le fonctionnalisme qui marque non seulement la théorie néoclassique, mais aussi la plupart des théories économiques « hétérodoxes », et renoue avec l'inspiration originale de la Théorie de la régulation, pour laquelle les institutions sont des compromis (politiques !) institutionnalisés.

Dans ce cadre sont rediscutés l'ensemble des concepts propres à l'économie des institutions : stabilité ou crise d'une configuration, complémentarité et hiérarchie des institutions, efficacité économique d'un modèle d'organisation sociale dépendent des affrontements et/ou des compromis politiques déterminés par la diversité des intérêts socio-économiques et les stratégies des décideurs publics.

Dans l'atelier pourront être présentés des papiers portant sur l'approfondissement conceptuel de l'économie politique néoréaliste, sur les rapports (filiation, renouveau, contradiction ?) entre la théorie de la régulation et l'approche néoréaliste, ou encore des travaux à contenu empirique inspirée par cette dernière.

POUR SOUMETTRE VOTRE PROPOSITION

Les propositions de communication sont à envoyer aux responsables de l'atelier (bruno.amable@ens.fr ; stefanopalombarini@yahoo.fr) avec copie aux organisateurs (rr2015@upmf-grenoble.fr).

GUIDE DE PRÉSENTATION

ÉTAPE 1. PROPOSITION DE COMMUNICATION

Pour être étudiée, une proposition de communication devra être présentée dans un document au format traitement de texte présentant les informations suivantes :

Première page :

- + titre de la communication
- + statut et coordonnées professionnelles de l'auteur (en cas d'auteurs multiples : mettre en premier et en gras le correspondant)
- + titre de l'atelier.

Deuxième page : résumé en français et en anglais (10 lignes maximum et 5 mots-clés)

Troisième et quatrième page :

- une synthèse présentant le plan détaillé prévu et permettant de répondre aux questions suivantes (sélectionner selon la nature de la communication) : Quelle est la question de départ posée ? Quelle idée-force ou quelle thèse est défendue ? Quelle problématique est mobilisée (et les éléments théoriques ou conceptuels sur lesquels elle s'appuie) ? Quel état de l'art ? Quelle méthodologie est suivie (dans le cas d'une communication s'appuyant sur une enquête) ? **500 mots maximum.**
- bibliographie indiquant les références fondamentales qui guideront l'auteur (**10 références maximum**)

Les intentions de communications seront évaluées selon la procédure habituelle dite « en double aveugle » par le comité scientifique.

ÉTAPE 2. TEXTE FINAL DE LA COMMUNICATION ACCEPTÉE

Le texte définitif devra être envoyé selon le calendrier indiqué *supra*, dans un fichier numérique au format traitement de texte (Arial corps 10, interlignage continu ; marges 2,5 cm).

Première page : titre de la communication + statut et coordonnées professionnelles de l'auteur (en cas d'auteurs multiples : mettre en premier et en gras le correspondant).

Deuxième page : résumé en français et en anglais (10 lignes maximum et 5 mots-clés)

Texte (8 000 mots maximum).

Les communications présentées pourront ensuite faire l'objet d'une évaluation, après le colloque, en vue de la publication dans une revue à comité de lecture ou un ouvrage collectif.